

leBuccardesien

le magazine municipal du Plessis-Bouchard



Haro sur les nuisances sonores

de l'A115





Stéphane Vue - 06 60 45 23 91

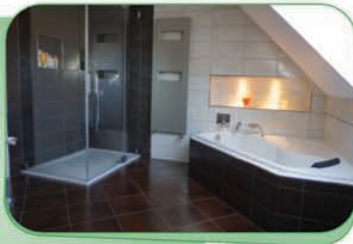


Spécialiste des marques de chaudière :



Plomberie

- Installation sanitaire
- Création de salles de bains
- Dépannage
- Inspection caméra
- Dégorgement de canalisations
- Pose et entretien adoucisseur d'eau



Chauffage

- Installation de chaudière fioul / gaz condensation
- Entretien de chaudière
- Ramonage chaudière
- Dépannage



ZAE St-Leu-La-Forêt • Le Plessis-Bouchard • Tél : 01 39 32 96 71
 Fax : 01 39 32 97 13 • Email : asv8@wanadoo.fr • www.societeasv.fr



CHARPENTE
COUVERTURE
ISOLATION

ZA SAINT LEU-LA-FORÊT - LE PLESSIS BOUCHARD
TÉL : 06 11 45 24 70



Pompes Funèbres
Turpin

Urgences Décès
Permanence 24h/24 - 7j/7
Admission Funéraire

N° Vert 0 800 772 137
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Offre "souplesse"
à partir de
1 575€ TTC
pose incluse*



*Sépielle gratuite et décor en supplément. Photo non contractuelle.

01 34 14 37 43

84 rue du Général Leclerc (Face à l'Église Ste-Madeleine)
FRANCONVILLE
www.pompes-funebres-turpin-franconville.fr

Parce qu'il est des moments où il faut être certain de pouvoir faire confiance

LA ROMANA PIZZA

www.laromanapizza.fr

A emporter ou sur place

1 PIZZA ACHETÉE = 1 PIZZA OFFERTE

En livraison au dimanche au moins 1h avant midi

1 PIZZA ACHETÉE = 2 PIZZAS À MOITIÉ PRIX

OUVERT 7j/7
de 11h à 19h et 19h à 22h30, Vendredi et Samedi jusqu'à 23h

Sur place
Toutes les Pizzas Senior à **7€00**

Sur place
Toutes les Pizzas Méga à **9€90**

Centre Commercial
Les Hauts de St Nicolas
95130 Le Plessis-Bouchard

01.34.14.15.16

6

ACTUALITÉS



Haro sur les nuisances sonores de l'A115

10

DOSSIER



Des efforts financiers pour tous

16

JEUNESSE



Retour sur les vacances en accueils de loisirs

20

CULTURE



Une belle fin de saison culturelle



Bonne rentrée à tous!


La période estivale vient de s'achever : si les plus grands ont déjà repris le travail (ou vont bientôt le reprendre), les enfants ont retrouvé le chemin de l'école dès le 1^{er} septembre dernier.



Ce mois de septembre, un mois de rentrée, n'échappe pas à la règle : il sera marqué par plusieurs temps forts au sein de notre commune auxquels je vous invite naturellement à participer. Pêle-mêle : le voyage en Allemagne fin septembre, la brocante des jeunes de début octobre, une nouveauté mise en place par les Conseils de quartier, mais aussi la porte ouverte du restaurant scolaire, le banquet des seniors et tous les événements de la vie associative comme le bal country, l'exposition « La loi des séries » du Photo Club, les séances de cinéma documentaire de Cap Monde proposées par Vivre au Plessis... Il y a de quoi s'occuper au Plessis-Bouchard et pour tous les publics jeunes ou moins jeunes, sportifs ou contemplatifs!

Ce magazine de rentrée aborde aussi deux sujets d'importance, ancrés dans notre quotidien : celui des économies que les services municipaux réalisent pour l'exercice à venir et celui des nuisances liées à l'autoroute A115 pour les riverains. A ce sujet, nous nous sommes saisis du dossier, dès le mois de février, en écrivant au Conseil régional d'Ile-de-France, puis en juin, en relançant le Préfet.

Nous prenons très au sérieux ces nuisances sonores qui impactent la vie de nos administrés et ne manquerons pas de vous livrer la suite donnée à nos demandes.

Pour cette rentrée sportive, soyez observateur et retrouvez l'image cachée  dans nos pages. La réponse se trouve en page agenda.

Je vous souhaite donc une bonne lecture et une bonne reprise.

**Votre Maire,
Conseiller Départemental
GÉRARD LAMBERT-MOTTE**



leBuccardésien

Magazine municipal du Plessis-Bouchard, la revue officielle d'information diffusée gratuitement dans tous les foyers.

Responsable de la Publication :

Didier Alexis

Rédaction, Photos :

Isabelle Hervé

Mairie du Plessis-Bouchard

Service Communication

Tél. : 01 34 13 71 39

www.ville-le-plessis-bouchard.fr

Conception & Réalisation :

RDVA - Montmorency - 01 34 12 99 00

Impression :

Edgar - Aubervilliers - 01 48 11 27 70

Diffusion :

Champar - Garges-lès-Gonesse - 01 34 07 12 50

Régie publicitaire :

ESER



Le Plessis-Bouchard

Vous ne recevez pas votre magazine Le Buccardésien ?

Le magazine municipal du Plessis-Bouchard « Le Buccardésien » est distribué tous les trois mois aux Plessis-Buccardésiens dont les boîtes aux lettres sont accessibles depuis l'extérieur. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler par mail à mairie@ville-le-plessis-bouchard.fr, (sujet du mail : « distribution du Buccardésien ») ou par courrier à l'adresse de la mairie, service communication, en précisant vos nom, prénom, adresse et téléphone.

Vous pouvez aussi consulter le Buccardésien du trimestre, ainsi que les anciens numéros, sur le site internet de la ville : www.ville-le-plessis-bouchard.fr

Le Maire à votre écoute

Gérard Lambert-Motte reçoit en Mairie sur rendez-vous.
Secrétariat du Maire : 01 34 13 71 39.

Kermesses des écoles



Les écoles maternelles des Hauts de Saint-Nicolas (le 5 juin) et Anne Frank (le 12 juin) ont maintenu leurs kermesses malgré la baisse des participations des parents à l'organisation, un événement toujours très attendu des petits. Les traditionnels jeux de tir, pêche à la ligne, chamboule-tout, tombola, maquillage ont fait fureur, sans oublier les barbes à papa, les gâteaux, et les merguez !



Rentrée des classes



(ZAPPING en images)

Un mini-jardin pédagogique à la Maison de l'Enfance



Planter une petite graine, l'arroser, l'observer jour après jour, et voir les nouvelles pousses... Le jardinage est une véritable mine d'activités et de plaisirs à mener à deux mains, vertes de préférence. C'est avec la collaboration du service espace vert que la Maison de l'Enfance a pu mettre cette activité en place au fil des saisons. Ce projet annonce le souhait de la part des équipes de sensibiliser les enfants et leur famille à la protection de l'environnement.

Commémoration du 18 juin – 75^{ème} Appel



La fanfare « Swing Parisis Orchestra » et les portedrapeaux ont ouvert le cortège, suivis des délégations d'anciens combattants, des pompiers, de la police municipale, des élus et habitants, qui se sont rendus à la stèle commémorative. Après les discours, le Maire et les associations d'anciens combattants ont déposé des gerbes de fleurs.



Commémoration de la Libération – 28 août



Les délégations d'anciens combattants, les élus et habitants se sont rendus au cimetière afin de commémorer le jour de la Libération de la commune. Après le discours de M. Le Maire, et le dépôt des fleurs, l'assistance s'est recueillie devant la stèle et le drapeau français.



Un collectif qui fait du bruit pour obtenir le silence

Le collectif PlesSilence, créé à l'automne 2014 et représentant près de 480 foyers de riverains de l'autoroute A115, revendique son droit à dormir dans le calme et à pouvoir ouvrir ses fenêtres en été. Explications.

Les habitants des résidences Sunset Valley (74 pavillons), des villas du Plessis (37 pavillons) et des Hauts de Saint-Nicolas (360 logements) se sont regroupés, car ils subissent quotidiennement, depuis près de 4 ans, le bruit incessant et croissant du trafic de l'autoroute. Alertée par le collectif, la Municipalité réagit aux côtés de ses administrés.

François Fèvre, porte-parole du collectif, multiplie les démarches auprès des élus et des institutions responsables. « Nos revendications sont légitimes et nous menons un combat argumenté et constructif » affirme-t-il. « Les nuisances sonores ont un impact sur la santé des habitants : troubles du sommeil, concentration... C'est un problème de santé publique reconnu par l'OMS. Pourtant, il existe des solutions pour diminuer le bruit des réseaux routiers. Nous demandons un mur antibruit ou d'autres mesures alternatives plus immédiates, comme la réduction de la vitesse de 110 km/h à 90 km/h sur ce tronçon. »

Dans les années 80, cette 2x2 voies, alors pas encore une autoroute, s'arrêtait à Taverny. Le trafic était moins dense. Puis elle a été prolongée et transformée en A115. « À l'époque, lors de la construction de ces pavillons, personne n'avait connaissance des futures nuisances liées à l'autoroute. » Aujourd'hui, avec la mise en service de l'échangeur A15/N184 à Eragny et l'augmentation du trafic de l'aéroport de Beauvais (86 rotations/jour des navettes entre 5h30 et 23h30), les nuisances sonores deviennent insupportables. « La valeur immobilière de nos habitations elle-même en prend un coup et par répercussion, c'est le prix de l'immobilier au Plessis-Bouchard qui est aussi impacté » renchérit François Fèvre.



Le talus antibruit implanté à l'origine en bordure de cet axe s'est, au fil du temps, tassé et a perdu de son effet protecteur. La Mairie est consciente qu'il en va du cadre de vie de ses habitants et de l'image de « ville à la campagne » du Plessis-Bouchard. Elle n'a pour autant pas les compétences et le pouvoir de décision en la matière, mais elle appuie activement le collectif, d'autant plus que l'augmentation du trafic sur cet axe majeur du Grand Paris est prévisible. « C'est désormais avec environ 60 000 véhicules par jour qu'il faut compter, souligne le Maire. J'ai écrit à Valérie Pécresse au Conseil régional d'Île-de-France pour saisir l'assemblée délibérante, mais aussi au Premier Ministre et au Ministère de l'écologie... tout en proposant d'autres mesures à moyen terme, comme le rehaussement du talus, la réduction de la vitesse sur ce tronçon de l'A115 ou encore la pose d'un enrobé d'absorption sonore, comme le suggère aussi le collectif. »

Monsieur le Maire et le collectif ont également réuni le soutien de Claude Bodin, Conseiller régional, du Député-Maire Jean-Noël Carpentier, du Conseiller départemental du canton M. Meurant et de Mme Ivandekics, Vice-présidente du Conseil départemental, tous signataires d'un courrier à M. le Préfet, daté de fin juin*, réclamant la programmation de la reprise de la chaussée en enrobé acoustique, mais aussi de nouvelles mesures du bruit, les dernières datant d'il y a 5 ans et étant déjà très proches du seuil limite de dépassement. La Ville est même prête à participer au financement de cette étude vitale qui classerait le secteur en zone à protéger.


Pour l'heure, ces demandes sont à l'étude dans les services de la Direction Interdépartementale des Routes Ile-de-France et de la DRIEA** notamment. La Municipalité suit le dossier attentivement et ne le lâche pas. « Des murs antibruit ont été construits sur les communes d'Ermont et de Franconville, Le Plessis-Bouchard ne devrait pas faire exception. » ■



Sur ce graphique, les trafics par 1/4 d'heure sur l'A115 au niveau du Plessis-Bouchard ainsi que la vitesse pratiquée sur une moyenne des jours ouvrés de l'année 2012. En pointe, le matin, le trafic est de l'ordre de 2494 véhicules/heure.

* Prenez connaissance du courrier sur la page facebook de la ville

** Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France

 Vous souhaitez prendre part à l'action du collectif PlesSilence, soutenir leur action ou tout simplement vous informer... rejoignez-les sur leur page facebook « collectif PlesSilence »

Recensement de la population 2016 La commune recrute des agents recenseurs

Les administrés du Plessis-Bouchard vont faire l'objet d'un recensement total de la population du 21 janvier au 20 février 2016. Le recensement est confidentiel et obligatoire pour tous les administrés.

Bien que piloté par l'INSEE, c'est la collectivité qui doit recruter en CDD des agents recenseurs dont le travail est d'effectuer toutes missions liées aux opérations de recensement (préparation, collecte des questionnaires auprès des habitants...).

Cela couvrira la période allant de début janvier à début mars, période durant laquelle la présence des agents recenseurs sera obligatoire. Une extrême disponibilité est requise en soirée, le week-end et 1^{ère} semaine des vacances d'hiver. Une formation



spécifique sera dispensée aux agents recenseurs par l'INSEE.

Cette mission vous intéresse? Consultez l'offre d'emploi accessible sur le site internet de la ville.

Merci d'adresser lettre de motivation et CV à l'attention de Monsieur Le Maire en mairie ou par mail sur mairie@ville-le-plessis-bouchard.fr

Contact: Madame Valérie BARILLE, Directrice du service population au 01.34.13.71.39. ■

Élections régionales Délai rallongé pour les inscriptions sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est un devoir civique, mais aussi une obligation légale relevant de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter. Cette année, nous élisons pour six ans, les 13 conseils régionaux de Métropole et d'Outre Mer. Ces élections sont d'importance, car ce sont les premières dans le cadre des régions redécoupées. Elles gèrent notamment le développement économique, les fonds structurels européens, l'aménagement du territoire, les lycées, le transport ferroviaire régional... des compétences prépondérantes à ne pas négliger, alors inscrivez-vous pour voter!

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes ou par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, ou par un tiers dûment mandaté.



Les inscriptions déposées avant le 31 décembre permettent normalement de voter à compter du 1^{er} mars de l'année suivante.

Exceptionnellement, en 2015, et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrits sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer aux élections régionales organisées les dimanches 6 et 13 décembre 2015, les demandes d'inscriptions déposées entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération dès l'année 2015 et permettront de voter dès le 1^{er} décembre. Les demandes d'inscriptions déposées entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1^{er} mars 2016.

Plus d'infos sur www.ville-le-plessis-bouchard.fr/actualités. ■

EN BREF...

INFO CIMETIÈRE :

Au 1^{er} janvier 2016, les concessions ayant expiré en 2013 seront reprises.

Les concessions expirant en 2015, sont à renouveler par les familles. À défaut, elles seront reprises par la commune au 1^{er} janvier 2018.

Les listes de toutes ces concessions sont affichées au cimetière et à la mairie.

Le service état-civil/cimetière reste à votre disposition pour tous renseignements.

Des nouvelles de la fibre optique ?



La Municipalité, qui dépend du délégataire opérateur historique Orange,

pour la réalisation des travaux d'enfouissement et de raccordement de la fibre optique, a réclamé un échancier. Accusant du retard sur d'autres communes, Orange nous a informés que les travaux ne devraient théoriquement pas commencer avant 2017.

Une boucherie Chaussée Jules César...

La boucherie située sur la chaussée Jules César change de propriétaire. Elle est reprise par Benoit Lohat, un jeune artisan boucher, dynamique et motivé, qui a une autre corde à son arc : il est traiteur et propose donc aussi du sucré.

Un commerçant incontournable pour vos réceptions!

Boucherie Limousine :
01.34.13.87.87

Et une autre aux Hauts de Saint-Nicolas

« La Boucherie du Centre Dussaulx Père et Fils » vient d'ouvrir dans le centre commercial des Hauts de Saint-Nicolas. Cette nouvelle Boucherie-Charcuterie-Traiteur est tenue par la famille Dussaulx.

Boucherie du centre :
01.75.40.39.92

Rendez-vous avec la création d'entreprise

Vous souhaitez entreprendre? Val-et-Forêt vous accompagne!

Mercredi 30 septembre 2015 de 14h30 à 17 heures, la Communauté d'agglomération organise, en partenariat avec Initiative 95, une réunion d'information collective gratuite et ouverte à tous sur le thème de la création d'entreprise.

Ce nouveau rendez-vous a pour objectif d'aborder toutes les étapes clés d'un

projet: formations requises, étude de marché, business plan, besoins en financement, choix du statut juridique, formalités constitutives, implantation, etc.

Vous avez déjà une idée d'activité (entreprise, commerce ou association) et vous habitez sur Val-et-Forêt? Inscrivez-vous par mail à l'adresse deveco@val-et-foret.fr ou par téléphone au 01.34.44.82.00. ■

RENDEZ-VOUS AVEC

la Création d'ENTREPRISE Réunion d'information



Nombre de places limité
Inscriptions et inscription obligatoire
Appels de : Benoît DESMUREN
Email : deveco@val-et-foret.fr

01 34 44 82 00

Vous avez un projet d'activité?
Val-et-Forêt vous accompagne!

mercredi 30 septembre 2015 de 14h30 à 17h
Communauté d'agglomération Val-et-Forêt
Rue du Centre Technique - 95120 Ermont

organisé par ValForêt

en partenariat avec Initiative 95

L'ÉTÉ, TEMPS DE TRAVAUX EN CENTRE-VILLE

Ln'est jamais facile de programmer des travaux de voirie ou de canalisation sans impacter les riverains. C'est donc généralement l'été que ce genre de travaux se fait. Les habitants et usagers des rues Pasteur, Jean Jaurès et Chaussée J. César en ont fait l'expérience en juillet avec des fermetures de rues pour que GRT Gaz puisse effectuer des travaux de raccordement. Cet été, la ville a également entamé des travaux d'isolation des combles des écoles Anne Frank, Saint Exupéry et Frédéric Gaillardet, posé deux autres tableaux numériques et refait les peintures de trois salles de la Maison de l'Enfance.



Les travaux d'extension de l'accueil de loisirs et de l'école St-Exupéry ont commencé mi-août, accusant du retard suite à un lot du marché public déclaré infructueux. L'entreprise Domatech a entamé les travaux de gros œuvre qui comprendront les fondations et la structure de l'édifice. ■

EN BREF...

Bientôt un espace citoyen sur le web

En préparation cette rentrée, le site web s'enrichit d'une interface interactive, un portail ou espace dédié aux services en ligne aux citoyens. Vous pourrez y faire les inscriptions de vos enfants aux accueils de loisirs, créer votre compte et votre portefeuille de documents en pdf et surtout régler vos factures multi-prestations, sans avoir à vous déplacer. Après une phase d'intégration dans le site, de test et de formation pour le personnel, la mise en place de ce nouveau portail devrait être opérationnelle en mars 2016.



Enquête publique sur le Plan Local de Déplacement

Le Plan Local de Déplacement (PLD) de notre agglomération est soumis à une enquête publique du 21 septembre au 21 octobre, sous l'égide du commissaire-enquêteur Mme Françoise De Menthon. Les documents sont consultables par les administrés en Mairie et un registre d'enquête publique sera mis à votre disposition, aux heures de permanence, pour y consigner vos éventuelles remarques. Pour notre commune, le commissaire-enquêteur tiendra permanence **le mardi 29 septembre de 15h45 à 18h45 et le lundi 19 octobre de 15h à 18h**. Notez que le dossier du PLD est également consultable en ligne, sur le site de la Communauté d'agglomération de Val et Forêt. ■



Septembre au jardin, ce qu'il faut faire

Après les grosses chaleurs estivales, le mois de septembre constitue l'un des mois les plus importants pour votre jardin.

Pelouse, potager, fleurs, arbres et arbustes nécessitent une attention particulière. Les arbustes retrouvent une nouvelle période de croissance, le potager offre de magnifiques légumes alors que la plupart des fruits sont encore à cueillir.



VOTRE PELOUSE

- En septembre, il est important de scarifier et de ratisser votre pelouse pour lui redonner de la vigueur et l'aérer. Cela limite les mauvaises herbes et élimine la mousse accumulée depuis le printemps.
- Apporter un engrais spécial gazon pour permettre d'accélérer le processus végétatif et de la reverdir.
- C'est également la meilleure période (septembre / octobre) pour réaliser une nouvelle pelouse et favoriser une bonne germination du gazon

VOS FLEURS

- Couper à ras les plantes vivaces qui n'ont plus de fleurs.
- Planter les vivaces qui fleuriront l'année prochaine en les espaçant suffisamment pour leur bon développement.
- Supprimer les fleurs fanées des plantes annuelles qui continuent à fleurir.
- C'est le moment de bouturer certaines plantes : rosiers, hortensias, géraniums, fuchsias, impatiens...

- Récolter les graines des roses trémières, œillets d'Inde, capucines, soucis, dahlias, gaillardes, lupins, tabac d'ornement...
- Les faire sécher et entreposer dans un bocal opaque pour les replanter au printemps prochain.
- Multiplier les pivoinies en septembre par division de la touffe existante.
- Repiquer les bisannuelles semées en août en les mettant directement en place.
- Dès la fin du mois, vous pouvez également planter des bulbes de printemps.

ARBUSTES

- Apporter un engrais spécial plantes de terre de bruyère sur vos rhododendrons et azalées et limiter leur arrosage pour favoriser la prochaine floraison
- Tailler les arbustes à floraison estivale et les haies.

Vous voici enfin parés à accueillir l'automne ! Cette saison présente une fabuleuse variété de couleurs et d'ambiance qui fera de votre jardin, de votre balcon ou de votre terrasse un lieu unique pour profiter des dernières douceurs de l'été. ■

En savoir plus sur www.jardiner-malin.fr

EN BREF...

Bricolage et jardinage : pensez à la tranquillité des autres !

Petit rappel civique, en cette saison des travaux d'extérieur... Les travaux de bricolage ou de jardinage que vous réalisez



avec des outils à forte intensité sonore (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, bétonnière...) peuvent perturber la tranquillité de votre voisinage.

Leurs horaires sont strictement encadrés par un arrêté préfectoral, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

Atelier de compostage

Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous, avec le Syndicat Emeraude :

- mercredi 16 septembre de 15h à 16h30
- vendredi 9 octobre de 14h à 15h30
- samedi 17 octobre de 10h30 à 12h
- mercredi 4 novembre de 15h à 16h30
- atelier de lombricompostage le samedi 26 septembre de 10h30 à 12h

Rens. : 01.34.11.92.91

→ Hôtel à insectes, pour voir vivre les insectes

Dans le cadre de la semaine Européenne du Développement Durable, fin mai, la Commission développement durable a proposé la construction de deux hôtels à insectes à une vingtaine d'enfants, du CE2 au CM2 des accueils de loisirs. Yannick Martin, l'intervenant spécialisé dans l'environnement, a constitué deux équipes d'enfants bâtisseurs qui ont cloué, vissé, aménagé les maisons pré-découpées. Objectifs ? Favoriser la biodiversité, la pollinisation et faire découvrir le monde des insectes aux enfants, sur la durée et de près. Les deux hôtels accueilleront ainsi des larves et des pontes de chrysopes, bourdons, abeilles, pince-oreilles, hyménoptères, carabes... Les deux maisons à alvéoles ont été installées aux jardins familiaux et dans le jardin potager des deux écoles élémentaires. Une affaire à suivre... ■



Les efforts financiers se conjuguent au quotidien



Pierre Le Bel

1^{er} adjoint en charge des Finances

Confrontée à une diminution de 500 000 € d'ici 2017 des dotations de l'État et à une augmentation des besoins d'équipements et de services, la Ville est néanmoins parvenue à maintenir un budget constant et à ne pas augmenter les impôts cette année encore. En novembre 2014, dans La Lettre du Maire, nous évoquions déjà les difficultés auxquelles la commune allait être confrontée, malgré une gestion saine et rigoureuse, l'absence d'emprunt toxique et des taux d'imposition parmi les plus bas du Val d'Oise. Bien que la situation ait été anticipée, presque un an plus tard, voici les autres mesures que la Municipalité a dû prendre pour garantir un budget en équilibre.

L'État a réduit la dotation de fonctionnement qu'il attribue chaque année aux collectivités. En 2014, elle a baissé de 1,5 milliard, sur une enveloppe de 41,5 milliards. Cette année, la ponction est passée à 3,7 milliards. Les communes, destinataires de 57 % de cette dotation, s'inquiètent et réagissent en mettant en place des stratégies et certaines mesures drastiques, pour boucler des budgets en équilibre, sans toucher aux taux d'imposition, ni tomber sous la tutelle de l'État.

Le budget de la ville se décompose en dépenses de fonctionnement et en dépenses d'investissement. Le Budget de fonctionnement couvre les dépenses liées aux services à la population, aux subventions, à l'entretien et au fonctionnement des bâtiments communaux ainsi qu'aux charges du personnel. Pour financer ces dépenses, la commune

perçoit des recettes provenant des impôts et des taxes (taxe d'habitation, et taxe foncière sur le bâti et le non bâti), des dotations et subventions (État, Région...) et de la facturation des prestations municipales (cantine, accueil de loisirs). Le budget

d'investissement permet à la ville de réaliser des opérations d'équipement (constructions, aménagements, réhabilitations). Pour cela, la commune dispose de fonds propres, emprunte et perçoit des subventions des partenaires institutionnels.



Avec l'aimable autorisation du journal La Croix. Dessin de Deligne paru le 30 septembre 2014.



QUAND L'ÉTAT POUSSE AU PARADOXE

Contrairement à l'État, les collectivités locales sont tenues par la loi de présenter des budgets en équilibre, les recettes couvrant les dépenses. Elles n'ont le droit de s'endetter que pour financer des investissements. Or, depuis plus de trente ans, l'État transfère des compétences aux communes pour lesquelles les dotations faisaient office de compensation... partielle.

Les compétences restent, les dotations disparaissent. Par contre, les obligations augmentent. Le quota de logements sociaux obligatoire est ainsi passé de 20 % à 25 %. Ainsi, en 2025, pour être en conformité avec la loi, le Plessis-Bouchard devrait construire non plus 500 mais 1000 logements sociaux !

De la même façon, les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et la mise en conformité des bâtiments et voiries publics coûtent cher à la ville (337 000 €).

Augmenter les impôts locaux ? La Municipalité s'est engagée à ne pas le faire cette année, estimant que la pression fiscale nationale est déjà suffisante. La seule solution semble une coupe franche dans les dépenses de fonctionnement.

"L'État fait baisser nos recettes, alors qu'il se contente de geler ses propres dépenses. Nous gérons notre budget pourtant avec une efficacité au moins

aussi bonne que la sienne, si ce n'est mieux", plaide le Maire, soutenu par son 1^{er} adjoint aux Finances, à l'Administration générale et aux Ressources humaines,

Pierre Le Bel.

Bien que l'arbitrage budgétaire soit encore plus rigoureux, il n'est pas suffisant. *"On va réduire les investissements ou les reporter",* explique Gérard Lambert-Motte.

Le maire confirme avoir dû reporter la réfection du tronçon de la rue Charles de Gaulle compris entre le parking du 12 ter et la rue Frédéric Gaillardet.

Mais il prévoit déjà des économies de fonctionnement. *"Il y a de nombreuses pistes à l'étude notamment, réduire les horaires d'ouverture des services. Les élus et les services municipaux eux-mêmes ont travaillé sur des pistes d'économie dès octobre 2014."*

"LES HABITANTS SE TOURNENT VERS NOUS"

Toutefois, réduire les dépenses de la masse salariale, donc du personnel communal risque de nuire à la qualité du service. *"Nous créons des postes pour répondre à des besoins. Ouvrir des places en crèches ou en école maternelle, a un coût. L'encadrement des enfants est très réglementé, et nécessite des moyens et du personnel qualifié",* explique l' élu. *"Les habitants se tournent vers nous, nous sommes un service public de proximité et nous essaierons de le maintenir au mieux sans avoir recours à l'impôt."*

Pour maintenir la qualité de l'encadrement, cela implique donc de réduire les dépenses non obligatoires, comme la suppression des 100 € par classe alloués au titre de l'ancienne caisse des écoles ou encore l'achat de 105 dictionnaires pour les 4 classes de CM2 représentant 2 400 € d'économie.

Le bivouac organisé par le service jeunesse passe ainsi de 5 jours à 3 jours, le séjour

de ski de la SMJ est supprimé, de même la sortie annuelle des seniors se fera désormais en alternance, une année sur deux, avec le banquet, la maison de l'enfance et les accueils de loisirs fermeront 15 jours ouvrés dans l'année, un aménagement des heures d'enseignement de l'EMAM est aussi prévu.

La pression sera donc maximale sur les dépenses de fonctionnement. Outre le non-remplacement des départs à la retraite, et rappelons-le, un point d'indice gelé depuis 2010, qui fixe les augmentations salariales des fonctionnaires par rapport au coût de la vie, la Municipalité prévoit d'autres mesures pour contenir les dépenses de personnel telles que la revue des portefeuilles d'activités, pas d'embauche supplémentaire dans les services, la réduction des heures des vacataires, contractuels, heures supplémentaires et astreintes... le recours, dans la mesure du possible, aux emplois d'avenir et à l'apprentissage.

Par exemple, sur la SMJ, il y a désormais un directeur à temps plein sur la structure et un animateur présent uniquement pendant le temps d'ouverture aux jeunes ; à la crèche, l'éducatrice de jeunes enfants,



Dossier

conformément aux textes, partage désormais son temps entre la crèche collective et la crèche familiale; dans les écoles, un délai de carence d'une semaine est instauré depuis janvier 2015, pour remplacer une ATSEM absente.

Enfin, le service Urbanisme – Marchés Publics instruit désormais en interne, sans embauche supplémentaire, les autorisations du droit des sols (PC et DP), ce qui était jusqu'à présent fait gratuitement par la Direction Départementale des Territoires.

Du côté des investissements, ils ont tous été réexaminés, sachant que la sécurité, les écoles et l'aménagement resteront prioritaires. Le Maire annonce ainsi la poursuite de l'extension de l'accueil de loisirs maternel, moyennant le recours à l'emprunt âprement négocié avec les banques, pour 2,5 millions d'euros et la poursuite des recherches des rares subventions encore existantes.

L'achat d'un véhicule frigorifique pour la restauration scolaire sera privilégié à la location. L'isolation des écoles maternelles et élémentaires sera financée, pour partie, par la cession des Certificats d'Économie d'Énergie. Pour trouver de nouvelles sources de recettes, le Maire et son 1^{er} adjoint aux Finances ont également annoncé une « remise à plat des tarifs des services publics municipaux ».



Ainsi, le tarif « famille nombreuse », qui fait doublon avec le quotient familial pour les tarifs multi-prestations devrait être supprimé prochainement, et si la cotisation de la SMJ reste inchangée, la participation des familles aux sorties passe, dès cette rentrée, de 50 à 60 %.

Côté urbanisme, la ville va s'aligner sur les pratiques de nombreuses communes en demandant une redevance pour l'occupation du domaine public pour la pose d'échafaudage, de benne, déménagement ou encore une participation pour le contrôle des branchements d'assainissement lorsque le propriétaire vend.

Le Maire prévoit également une baisse raisonnée des subventions aux associations, en maintenant le prêt gratuit de locaux, tout en continuant de prendre en charge le ménage et les fluides.





150 000 € d'économie grâce aux efforts des services municipaux

Les services municipaux participent activement à la réduction des dépenses du budget communal:

- L'achat de matériel informatique est rationalisé et restreint aux seuls TNI pour les écoles et logiciels métiers pour l'urbanisme.



- Le marché de téléphonie a été renégocié pour baisser les coûts.
- Les imprimantes individuelles et l'achat de consommables ont été supprimés sauf dans les services à données confidentielles (état-civil, social)
- L'achat de fournitures de bureau fait l'objet d'un marché dans un catalogue restreint
- Les tarifs des envois postaux ont été rationalisés, privilégiant le tarif lent lettre verte et un tarif réduit négocié avec La Poste pour les envois en nombre.
- Côté dépenses énergétiques, la Ville a mis en place une temporisation des éclairages en mairie, et réduit de 20 minutes la durée d'éclairage des voiries publiques.

Le choix des végétaux dans les massifs privilégie des vivaces et des plantes méditerranéennes réclamant moins d'arrosage.



L'extension de l'accueil de loisirs est prévue en éclairage à LED, plus économique.



Afin de réduire les heures supplémentaires du personnel, les services techniques espacent les tontes, et un seul agent sera désormais d'astreinte sur la période entre le 16 mars et le 15 novembre.

Suivez nous sur
Facebook
Newsletter
www.ville-le-plessis-bouchard.fr
et bientôt... **Portail famille**

- L'événementiel et la programmation culturelle sont maintenus, mais limités dans une enveloppe budgétaire d'environ 40 000 € annuelle.
- La communication visuelle par événement (affiches, banderoles) privilégie l'affichage négocié dans le cadre du marché de mobilier urbain, le guide des associations n'est plus imprimé mais dématérialisé, les « animations » aux Vœux du Maire seront également supprimées et les frais de cérémonies restreints (suppression de la réception des enseignants, vernissages...), la communication numérique en réseau se développe (Facebook, newsletter à venir...).

Ce sont au total près de 150 000 € d'économie qui vont être réalisés grâce aux efforts de chacun.

La Municipalité est bien consciente qu'il est difficile pour la population d'appréhender toutes les dépenses obligatoires d'une commune et les efforts économiques consentis. Néanmoins, ces décisions budgétaires, parfois impopulaires, souvent mal comprises, restent nécessaires.

SOS Rentrée

Des solutions pour la rentrée et pour tous!

Le dispositif « SOS Rentrée » de la mission locale reprend du service pour accompagner les jeunes collégiens et lycéens en situation de décrochage scolaire et sans solution pour la rentrée à venir.

L'animatrice jeunesse du PIJ de Franconville reçoit tous les jeunes sans solution ou avec des propositions d'orientations non satisfaisantes jusqu'à fin septembre, aux horaires du PIJ. Si la demande est une scolarisation, elle fera le lien avec le CIO. Si la demande relève d'un accompagnement en Mission Locale, elle pourra

inscrire les jeunes qui le souhaiteront. À la rentrée, un Parcours d'Orientation Professionnelle sera mis en place avec des partenaires (E2C, Epide, CFA...) mobilisés pour présenter leur structure et leurs dispositifs. ■

Site Internet :

<http://mlvm.asso.fr>

Facebook : <http://www.facebook.com/MissionLocaleValleeDeMontmorency>

→ COMMENT FAIRE DES MACARONS AVEC UN MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE ?

Zoom sur Julien Denjean, Plessis-Buccardésien, papa d'une petite Alice scolarisée à l'école maternelle des Hauts de Saint-Nicolas, qui a proposé de mettre ses talents au service des plus jeunes dans le cadre d'un atelier confection de macarons courant juin. Ambiance détendue... et patouille! ■

Voir aussi l'album photos sur notre page facebook.



SOS RENTRÉE

Des solutions pour la rentrée!
Le réseau information jeunesse se mobilise pour aider les jeunes



De juin à
septembre
2015

PIJ de Franconville

30 rue de la Station - 95130 Franconville

jfichera@mlvm.asso.fr / 01 39 32 66 03
du lundi au vendredi, sans rendez-vous
de 9h à 12h et de 14h à 17h



ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE 2015

L'allocation de rentrée scolaire (ARS) est versée aux familles, sous conditions de ressources*, qui ont un ou plusieurs enfants à charge nés entre le 16/09/1997 et le 31/12/2009 inclus. Le ou les enfants doivent être scolarisés ou en apprentissage.

Le montant de l'ARS, par enfant et par an, à taux plein s'élève à :

- 362,63 € pour les 6-10 ans
- 382,64 € pour les 11-14 ans
- 395,90 € pour les 15-18 ans

Les ressources 2013 doivent être inférieures à une limite qui varie en fonction du nombre d'enfants à charge.

*Les ressources prises en compte par la Caf correspondent à l'équivalent du revenu net imposable auquel la Caf applique des abattements spécifiques (en cas de chômage notamment).

La Caf assure automatiquement le versement de l'allocation de rentrée scolaire, en une seule fois, fin août 2015, pour les enfants de 6 à 16 ans et les enfants de 16 à 18 ans dont la télé-déclaration aura été prise en compte.

Les familles ayant un seul enfant à charge et qui ne sont pas allocataires, doivent formuler une demande auprès de la Caf qui étudiera leur dossier.

Pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans, depuis mi-juillet, plus besoin d'attestation de scolarité. Il suffit que les allocataires attestent sur l'honneur que leur enfant âgé de 16 à 18 ans est scolarisé, en études supérieures ou en apprentissage. Cette démarche peut être faite sur caf.fr dans l'espace « Mon Compte », mais aussi sur l'application mobile « Caf - Mon Compte ».

www.caf.fr ■



Un pique-nique géant et ensoleillé

Tous les enfants des écoles maternelles et élémentaires ont participé le lundi 29 juin 2015, à un pique-nique géant dans le parc et sous un beau soleil. Des airs de vacances anticipées, accentués par la remise des récompenses des tournois de football et ping-pong de l'Inter-temps. ■

Voir aussi l'album photos sur notre page facebook



→ Suite et fin de l'épopée "Parlement des enfants"

L'Assemblée Nationale a voté et accepté la loi de la classe de CM2 de Mme Liabastre. Légèrement modifiée par le Député Jean-Noël Carpentier, la loi proposait de dispenser une formation aux élèves sur les gestes de premiers secours. « *Le travail des élèves a été remarquable et remarqué! Monsieur Carpentier est resté très élogieux concernant les élèves qu'il a trouvés très investis!* » s'enthousiasme l'enseignante. Une bonne nouvelle pour la fin d'année. ■



Loi consultable sur <http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/propositions/pion2905.pdf>

AGENDA DES ÉCOLES

SAMEDI 10 OCTOBRE 2015 À 10H

Matinée porte ouverte au restaurant scolaire. Présentation du service et visite du restaurant scolaire. (Intervention d'une diététicienne sur l'équilibre alimentaire)

DU 12 AU 16 OCTOBRE 2015

Sensibilisation à l'équilibre alimentaire au travers des petits-déjeuners proposés aux élèves de CP, CE1 et CE2, dans le cadre de la semaine du goût.

Comme en clubs de vacances, avec les anim' c



vélo, cuisine et danse, avec une sortie à la Mer de Sable. Le thème du Seigneur des anneaux a aussi fait des heureux avec un rallye dans la ville médiévale de Provins, suivi d'un spectacle médiéval et d'aigles. Cet été, les enfants ont profité de nombreux barbecues et pique-niques, d'une kermesse pour la soirée porte ouverte, qui a réuni près d'une centaine de parents et enfants, de nombreuses activités manuelles et sports collectifs. Courant août, les thèmes ont tourné autour des jeux vidéos, des vikings, des pirates et des dessins animés, avec des sorties à l'accrobranche, à la plage de l'Isle-Adam, à la ferme d'Écancourt et à France miniature. Des programmes chargés, mais qui ont ravi les jeunes participants.

Les petits partent en mission

Les petits de maternelles, accueillis à l'école Anne Frank, se sont régalés avec des thèmes comme les fruits et légumes, agent secret, découvre ta ville... Au programme, des parcours de motricité, de jeux d'eau, de création de marionnettes de doigt en forme de fruits, d'ateliers cuisine et réalisation d'un livre de recettes illustrées, ou encore un mini-conté joué par les

animateurs... Côté grands jeux : chasses au trésor, course d'orientation avec équipement d'agent secret, sports collectifs et de ballon... ont rythmé leur quotidien. Les petits ont pu se rendre à Adventureland, à la sortie à Provins avec les grands, faire des randonnées dans le bois de Boissy, visiter le parc zoologique de Thoiry, le parc de loisirs Chichoun et France miniature en août.

Les ados mènent l'enquête

Affichant complet pendant toute la session de juillet, les animateurs de la SMJ ont fait vivre les jeunes au rythme d'un jeu fil rouge sur le mois : « le Secret SMJ », très apprécié des ados. Chacun doit mener l'enquête et découvrir le secret des autres. Des grands jeux à défis ou à quizz (Total wipe out, Passe ton bac, Jungle speed géant, Tout est permis...) ont mis de l'ambiance en journée, quand ce n'était pas par des sorties comme l'accrobranche à l'éco-park de Sannois, la piscine, le paintball, le bowling, le parc Astérix, ou à la base de loisirs de Port aux cerises. Le beau temps, de la partie, a contribué au succès de ces activités et des nombreux barbecues du midi. ■

Les mois d'été ont été bien remplis, tant en enfants qu'en activités, pendant ces vacances d'été. En moyenne, une cinquantaine d'enfants était accueillie chaque semaine. Du côté des élémentaires, l'Antiquité gréco-romaine et égyptienne a été mise à l'honneur avec la fabrication de mosaïques, pyramides, parchemins, écriture en hiéroglyphes, sans oublier les grands jeux d'eau et d'extérieur par ce beau temps estival : Olympiades, Invasion de la Gaule, Devenir Pharaon, une sortie au cinéma pour voir les Minions et 6 séances avec un intervenant pour créer un conte africain, mêlant chant, théâtre, danse africaine et percussions. La 3^{ème} semaine a été consacrée à 3 projets :

' du Plessis!



Enfance

→ Alia la petite indienne fait un carton

Le spectacle de fin d'année s'est déroulé au centre culturel fin juin. La salle était comble pour les aventures de la petite indienne. Les décors toujours aussi riches, les mises en scène simples mais efficaces, les personnages bien costumés, joués par les équipes de la petite enfance et les musiques entraînantes, ont une fois de plus fait leur effet. Colorée et poétique, cette histoire a enchanté petits et grands qui se sont retrouvés autour d'un buffet gourmand et des travaux manuels des enfants, réalisés dans l'année.. ■



VACCINATIONS GRATUITES

Le Conseil départemental vous propose des séances de vaccinations gratuites pour adultes et enfants de plus de 6 ans, sur rendez-vous au 01.34.06.00.98. Elles se déroulent au Centre Départemental de Dépistage et de Soins d'Eaubonne, 29 rue de Paris de 9h30 à 12h30 les **mardis 29 septembre, 6 octobre, 24 novembre, 8 et 15 décembre 2015** et concernent les vaccins DTP, coqueluche, hépatite B et ROR. ■



Quand la musique est bonne!

Gros succès, cette année encore, pour la fête de l'été et de la musique qui a débuté par la scène ouverte aux talents musicaux. Groupes de tous âges et de tous styles, chanteurs individuels s'accompagnant ou non d'un instrument... se sont succédé sous le chapiteau. Dans les pas de Maëva Bellocq, de nombreux musiciens se sont relayés sur les planches du parc pour le plus grand plaisir du public venu en force, jusqu'à la fin de soirée avec le groupe Miss Dizzy. Ce concert endiablé a fait danser la foule, sous le charme de la voix de sa chanteuse et des reprises interprétées. Une fête réussie qui a annoncé un été... « chaleureux »! ■



Un Marché de Noël avant l'heure

La Ville du Plessis-Bouchard organise un marché de l'Avent, de tradition allemande, avec sa ville jumelée de Niederstetten. Une trentaine d'exposants vous attendent pour vous aider à sélectionner des idées de petits cadeaux de Noël, gourmandises, vins... Pendant ce week-end festif, le groupe irlandais The Crook and the Dylans animera le dîner musical du samedi soir. Un apéritif musical est prévu le dimanche midi

(programme en cours). Des animations pour les enfants (atelier gourmandises, conte de Noël, créations manuelles) émailleront le week-end. L'originalité, le savoir-faire, la décoration traditionnelle de Noël seront au rendez-vous dès le **vendredi 27 de 16h à 20h jusqu'au dimanche 29 novembre 2015 de 11h à 18h**, au centre culturel Jacques Tempier.

Renseignements au 01.34.13.35.44



THÉÂTRE

Non, mais t'as vu ma tête!

La Ville a pour tradition d'accueillir un spectacle jeune public dans le cadre du Festival Théâtral du Val d'Oise. Cette année, le spectacle *Non, mais t'as vu ma tête!* prend racine à la fois dans l'art théâtral, l'art clownesque et l'art pictural. Pierre Biebuyck, de la compagnie Lucamoros interprète un peintre au charabia incompréhensible, à la gestuelle clownesque et à la maladresse hilarante qui peint, en direct, son autoportrait sur une toile géante. Le personnage va, tour à tour, tenter

d'exécuter ensuite le portrait de l'un des spectateurs volontaires, puis celui de son public dans son entier. Mais c'est sans compter sur le pouvoir particulier des images, qui vont, à chacune de ses tentatives, immanquablement échapper à son contrôle. Une pièce sans paroles irrésistible, pour petits et grands, véritable performance d'artiste, qui mérite bien son titre. ■

Samedi 7 novembre à 16h,
salle Jean Vilar
Entrée libre sur réservation
au 01.34.13.35.44



Commémoration du Centenaire de la guerre 14/18 - Épisode 2

Pour poursuivre la célébration du Centenaire de la Guerre de 14/18, le service culturel de la ville, en partenariat avec les trois associations d'anciens combattants (Le Souvenir français, la FNACA et les Anciens Combattants) vous propose une semaine consacrée aux animaux dans la Grande Guerre. Cette thématique, peu connue du grand public, vous fera découvrir ces moments de l'histoire sous un autre angle.



À cette occasion, une exposition se tiendra dans le hall du centre culturel, aux heures d'ouverture du 11 au 18 novembre (fermé le dimanche). Deux films seront également projetés gratuitement le samedi 14 novembre. À 15h, venez voir *Cheval de Guerre* (à partir de 10 ans), un film de 2012 réalisé par Steven Spielberg, avec Jeremy Irvine, Emily Watson, Peter Mullan. Puis, en soirée, à 20h30 un film historique intitulé *Poilus d'Alaska* avec Daniel Duhand, Michael Pitiot et Marc Jampolsky, réalisés par Marc Jampolsky. L'épopée véridique d'une meute de 450 chiens esquimaux, achetés en Alaska en très grand secret et engagés dans la 1^{ère} Guerre Mondiale sur le front des Vosges en décembre 1915. ■

→ Maëva revient sur la scène du Plessis

Après *Nouvelle Star*, Maëva Bellocq a entamé une tournée avec des musiciens et nous fait le plaisir de revenir sur notre scène le samedi 21 novembre à 20h30. Pendant près de deux heures, elle interprétera des morceaux entendus lors de l'émission, tels que *Man's World* de James Brown ou encore *If ain't got you* d'Alicia Keys, du Amy Winehouse, du Sia ainsi que des morceaux Soul Pop. Accompagnée de 4 musiciens, Flavien à la batterie, Jocelin à la guitare, Jean-Baptiste à la guitare rythmique et Tatiana au clavier, la chanteuse se glissera aussi au piano et à la basse.

Tarification en cours.
Renseignements et réservation au
01.34.13.35.44



VALDOISE-MYBALADE : LE VEXIN DANS LA POCHE

Grâce à l'application Valdoise - MyBalade, développée par le Conseil départemental du Val d'Oise, vous disposez d'un guide de poche interactif sur les patrimoines et paysages des 77 communes

valdoisiennes du Vexin. Cet outil novateur procure la sensation d'une immersion virtuelle dans le paysage, réalisé via des drones. Accessible sur internet, mobiles et tablettes, l'appli propose des balades en réalité augmentée, pour découvrir le patrimoine bâti et naturel, un agenda événementiel géolocalisé, des circuits VTT et pédestres, des services d'hôtellerie et de restauration... <http://www.valdoisemybalade.fr/> et application mobile disponible sur AppStore et GooglePlay www.valdoise-tourisme.com.



Septembre, un mois de récompenses sportives

En escrime au fleuret, les tireurs du CSPB remportent 5 titres. Félicitations à Mathias Oiry, Niels Drapin, Antoine Wencel, Juliette Wencel, Julien Arvier.

Au judo, Alan Sueur, catégorie benjamin, arrive 3^{ème} aux championnats du Val d'Oise. Début juin, le CSPB a remis les ceintures de judo à ses jeunes adhérents.

Au tir à l'arc, Lisa Pernet, est 3^{ème} au championnat départemental FITA et présélectionnée pour les championnats de France fédéraux.

Au tennis, Christophe Dussauce, remporte le tournoi du 70^e anniversaire de la Source à Montmorency,



Mickael Benizri le tournoi 13/14 ans de Montsoul-Baillet et Nolann Elbaz, le quart de finale du tournoi 11/12 ans de la Chataigneraie à Saint-Leu-la-Forêt.

Le Karaté club est fier de récompenser Orlanne Lambert, catégorie pupille, médaille de bronze au championnat du Val d'Oise Honneur, Mattéo Derveaux, catégorie benjamin, médaille d'or à l'Open de la Ligue du Val d'Oise, médaille de bronze à la coupe combinée du Val d'Oise, médaille d'or à la coupe du Val d'Oise en mars 2015, qualifié au championnat de France.

Roman Derveaux, catégorie minime, demi-finaliste de la coupe de France 2014, médaille de bronze à la coupe du Val d'Oise en mars 2015, médaille de bronze à l'Inter régions de l'Île-de-France, ainsi qu'à la Coupe de France en juin 2015.

En équitation, concours de dressage, Marie-Caroline Pannetti se place 2^{ème} en club 2, Morgane Le Cam 3^{ème} en Club 3. Pour les nombreux résultats en saut d'obstacles, consultez le site du club équestre. ■

Mickael BENIZRI, Baptiste CECILIA, Nicolas GUEGOU et Jérémie HAVARD, Champions du Val d'Oise catégorie 15/16 ans



→ Natation: L'ESLPB fier de ses nageurs

Près de 1600 nageurs, en provenance de 855 clubs et 8 délégations étrangères se sont retrouvés fin juin, à Châlon-sur-Saône, à l'espace aquatique du Grand Châlon pour les 28^{èmes} Championnats de France été. Pas moins de 64 records furent actualisés pendant ces 4 jours.

Pour les Maîtres de l'Étoile de Saint Leu-Plessis Bouchard (ESLPB), Kristel Bassot annonça la couleur en décrochant de haute lutte la médaille d'or au 50 m brasse, qui plus est, le jour de son anniversaire, encouragée par ses supporters qui chantaient à tue-tête « joyeux anniversaire » ! Félicitations également à Denis Grenouillet, 65ans, qui est monté sur le podium pour la médaille de bronze du 200 m dos.

Que dire des épreuves de relais dans lesquelles Michael Fawkner en papillon, lors du relais 4X50 4N mixte excelle et de la remontée fantastique de Benoit Dervaric en crawl.

Bref, un beau championnat et de belles courses pour tous. ■



AGENDA CULTUREL

SEPTEMBRE 2015

EXPOSITION



Du mardi 22 au mercredi 30

14.30 à 18.00 (fermé le dimanche 27/09)

Exposition de photographies « La Loi des séries »

Organisée par l'association du « Photo-Club » du Plessis-Bouchard.

Entrée libre. Salle Jean Vilar du Centre Culturel

SORTIR

Du 25 au 27

Voyage en Allemagne

Réservation au 01.34.13.71.39 et formulaire sur le site, rubrique actualités.

OCTOBRE 2015

ANIMATION

Samedi 3 | 19.30

Loto de l'amicale du personnel du Plessis-Bouchard.

Ouverture des portes à 19h - Début des jeux à 19h30. De très beaux lots à gagner et surtout, une soirée détente en famille.

PRIX DES CARTONS | 1 POUR 5€ | 3 POUR 10€ | 5 POUR 15€.

Salle Jean Vilar



ANIMATION

Dimanche 4 | journée

Brocante livres et jouets

Organisée par les Conseils de quartier.
Parc Yves Carric

ANIMATION

Dimanche 11 | 12.00

Banquet de l'amitié des seniors

Après-midi dansant de 17h à 19h et tombola.
Salle Jean Vilar

CINÉMA

Mardi 13 | 14.00

Film documentaire Cap Monde Trois ans autour du monde, Solidream

6€ ADULTES | 2€ pour les moins de 18 ans

Salle Jean Vilar

DANSE

Samedi 17

Bal country organisé par l'association K'Danse Gym

Stage d'initiation de 17h à 19h puis bal de 20h à 1h.
Inscriptions limitées à 150 personnes auprès de Brigitte Garcia (06.86.44.28.69) ou Josette Duval (01.34.13.81.01).

Salle Jean Vilar

NOVEMBRE 2015

CINÉMA

Mardi 3 | 14.30

Film documentaire Cap Monde « Madagascar, l'île sacrée des ancêtres »

6€ ADULTES | 2€ pour les moins de 18 ans

Salle Jean Vilar

ANIMATION

Samedi 7 | 16.00

Théâtre jeune public et tout public dans le cadre du Festival Théâtral

Spectacle « Non mais t'as vu ma tête » par la compagnie Lucamoros.

Salle Jean Vilar - Entrée gratuite et sur réservation (voir page 19).

CÉRÉMONIE

Mercredi 11

Commémoration du 11 novembre

RDV sur le parvis de la Mairie. Discours et fleurissement au cimetière.

ANIMATION

Du 12 au 18 novembre | 14.30 à 18.30

Exposition « Les animaux dans la Grande Guerre »

Dans le cadre du Centenaire de la guerre 1914-1918, dans le hall du rez-de-chaussée du Centre Culturel Jacques Templier. Salle Jean Vilar. Entrée libre (fermé le dimanche) (voir page 19).

CONCERT



Samedi 21 | 20.30

« Maëva » en concert live

Accompagnée de ses musiciens, notre graine de star Maëva, vous proposera un répertoire Pop Soul.

Tarifcation en cours

Salle Jean Vilar

ANIMATION

Du vendredi 27 au dimanche 29

Marché de l'Avent

De nombreux stands pour faire vos achats de fin d'année ou pour vivre la magie de Noël, (programmation en cours, à suivre sur le site internet de la ville ou sur facebook).

DÉCEMBRE 2015

CINÉMA

Mardi 1^{er} | 14.30

Film documentaire Cap Monde « Russie, Volga et Anneau d'or »

6€ ADULTES | 2€ pour les moins de 18 ans

Salle Jean Vilar

ANIMATION

Samedi 12 | 17.00

Esprit de Noël

Organisé par les Conseils de quartier. Parvis de l'Hôtel de ville

ANIMATION

Mardi 15

Spectacle de Noël de la Maison de l'Enfance

Salle Jean Vilar

ANIMATION

Vendredi 18 | 19.30

Concert de Noël présenté par les élèves de l'EMAM

Salle Jean Vilar

Centre Culturel - Renseignements : 01.34.13.35.44

Les manifestations ont lieu au centre culturel Jacques Templier, sauf mention contraire. Les dates sont données sous réserve de modification.

Le civisme et les valeurs attachées à la citoyenneté

Cet été, nous avons reçu quelques messages sur les réseaux sociaux concernant la propreté du parc et de la Ville en général.

Le parc est nettoyé et entretenu par les agents communaux deux fois par semaine, les rues de la Ville et les trottoirs sont balayés régulièrement.

Elus, nous constatons que la situation se dégrade, et que la population attend toujours plus de la municipalité qui n'a pas les moyens de mettre plus d'agents au nettoyage.

La réponse est simple, même si elle ne fait pas plaisir car elle rappelle quelques règles élémentaires de civisme.

La définition du civisme: c'est le sentiment qui fait les bons citoyens, c'est aussi l'attachement à la Cité, le respect des biens communs, tels les bâtiments communaux, la rue, le parc de la Mairie, les espaces verts...

L'espace public est à vous, il vous appartient, respectez-le et surtout faites le respecter, il n'y a pas de fatalité, vous ne devez pas accepter que des tiers irresponsables le dégradent. Apprenez aussi à vos enfants ce respect. Vous ne pouvez pas attendre tout de la Police ou tolérer qu'on dise que "les agents communaux sont là pour nettoyer les déjections canines, ramasser les ordures, les déchets ménagers dans les poubelles ou les bouteilles vides au sol".

Les chiens doivent être tenus en laisse, ils doivent respecter les espaces verts et les trottoirs, cependant nous avons remarqué qu'ils sont toujours accompagnés de leurs maîtres... (relire la définition du civisme)

Nous comptons sur vous pour respecter et faire respecter les valeurs attachées à la citoyenneté.

La liste majoritaire

JE SUIS MAIRE ET ALORS ?.- épisode 1

Bonjour à toutes et à tous, Après deux parutions du BUCCARDESIEN, sans article, nous revenons en septembre 2015 avec un article qui vous permettra de comprendre la démarche qui est la nôtre pour les prochaines échéances municipales.

Nous sommes désormais à 20 trimestres des dates actuellement prévues, pour élire une nouvelle équipe municipale.

Nous avons donc décidé de communiquer à la population les vingt propositions que nous présenterons en 2020. Pour cela nous intitulerons nos articles : « JE SUIS MAIRE ET ALORS ?..[-épisode 1, épisode 2, etc...] et à chaque trimestre, nous vous communiquerons une de nos propositions.

Evidemment, chacune de ces propositions sera dévoilée le lendemain de la parution du trimestriel « LE BUCCARDESIEN », dans notre site internet qui sera désormais : www.leplessisbouchard2020.fr En parallèle, vous pourrez, après la parution, faire vos réflexions sur notre page FACEBOOK qui sera mise à disposition ainsi que sur un compte de réseau instantané (twitter ou snapchat ou instagram)

En attendant septembre, Très cordialement

Luigi Nocera, Action citoyenne

L'Education, la Jeunesse : Nos priorités au Plessis-Bouchard

La distribution gratuite de dictionnaires par la municipalité pour les élèves de CM2 à la fin de leur scolarité primaire a été supprimée cette année. Cette décision a été prise en toute fin d'année scolaire sans concertation préalable avec les enseignants et les parents d'élèves. De même la réception de fin d'année pour les enseignants de nos écoles a été supprimée également. Tout cela pour faire des économies, mais est-ce dans ce domaine qu'il faut faire des économies ? Ces dictionnaires symbolisaient pour les élèves le passage au collège et contribuaient à l'apprentissage de la langue française.

L'entretien et la rénovation de nos équipements sportifs, la création de nouveaux équipements pour subvenir aux besoins d'une population qui augmente, notamment chez les jeunes, participent de notre même préoccupation. La gestion des finances de nos communes n'est pas chose facile, nous le savons. L'État doit faire des économies, les dotations aux collectivités locales sont réduites, tout le monde doit participer à l'effort national.

Mais diriger une commune, c'est prévoir, gérer les finances, c'est faire des choix et respecter des priorités; Or, pour nous, l'éducation, la jeunesse sont des priorités absolues.

Les élus de la liste, Une Alternance, un Avenir

Texte non parvenu à ce jour

Richard Passard, Conseiller municipal, liste 100 % Plessis-Bouchard

RESTAURANT LE MAGNOLIA

NOUVEAU



**OUVERT
7J/7**

**PLATS À
EMPORTER**

Cuisine traditionnelle
et marocaine - Midi et soir
Formule petit déjeuner

**1, RUE PIERRE BROSSOLETTE
95130 LE PLESSIS BOUCHARD**



VIARDOT

POMPES FUNEBRES - MARBRERIE

ORGANISATION D'OBSEQUES

TRANSPORT DE CORPS FRANCE ET ETRANGER

CONTRAT PREVOYANCE FUNERAIRE

CAVEAUX - MONUMENTS

243, rue Louis Savoie
95120 ERMONT
Tél. 01 34 15 44 83
Habilitation : 10 95 097
ORIAS 0 702 94 42

61, rue rue de Paris
95130 FRANCONVILLE
Tél. 01 34 44 02 45
Habilitation : 13 95 123
ORIAS 0 702 94 57

Villa d'Este

RESTAURANT PIZZERIA

Plats, Pizzas, Salades, Desserts



Tél: **01 30 72 16 15**

Plat du
jour spécial
vendredi
samedi

Ouvert 7J/7

le midi de 11h à 14h30
le soir de 18h30 à 23h

www.villadeste-restaurant.fr

91 bis rue de la Station 95130 Franconville

Fayolle & FILS

- Travaux Publics
- Génie Civil
- Bâtiment



30, rue de l'Egalité • CS 30009 • 95232 Soisy-sous-Montmorency Cedex
Tél. : 01 34 28 40 40 • Fax : 01 39 89 14 22 • www.fayolle.eu



Entreprise

Filloux

Travaux Publics & Particuliers

Voiries - Terrassements Egouts - Canalisations

5, avenue des Cures
95580 ANDILLY

Tél. 01 39 89 21 21
Fax 01 34 28 06 76

DomusVi

Residence du Grand Clos



Visitez notre site internet de la résidence :
www.domusvi.com

3, rue Gabriel Péri
95130 LE PLESSIS BOUCHARD (Val-d'Oise)
Tél. 01 30 72 72 72



MIROITERIE VITRERIE

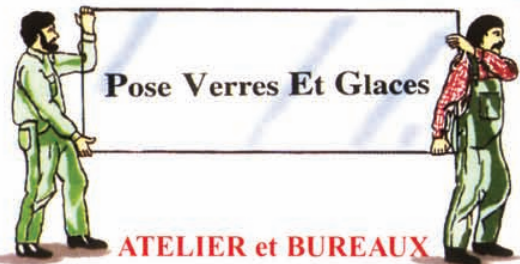
DÉPANNAGES RAPIDES

Bris de glace - Vitrages isolants

Anti-effraction - Volets roulants

FENÊTRES

ALUMINIUM & PVC



ATELIER et BUREAUX

37 chemin de Gérocourt ZA "les 4 Vents" BP 80025
95650 BOISSY L'AILLERIE

Site internet : www.pveg.fr - E-mail : pveg@orange.fr

Tél. 01 34 66 90 24

LE BAIL

A SAINT-PRIX DEPUIS 1927

Constructeur • Promoteur • Aménageur foncier

AU PLESSIS BOUCHARD

- 23 Logements de caractère, place de l'Eglise

- 5 Maisons - Centre ville

Autres communes :

Eaubonne - Saint-Prix - Montsoult

Contactez-nous : 01 34 16 09 51